Relations binaires sur un ensemble

## Aperçu

- 1. Propriétés d'une relation
- 2. Relation d'équivalence
- 3. Relation d'ordre

## 1. Propriétés d'une relation

- 2. Relation d'équivalence
- 3. Relation d'ordre

**D 1** Soit E un ensemble. Définir une **relation binaire** R dans E, c'est se donner une partie  $\Gamma_R$  de  $E \times E$ . On écrit alors xRy pour exprimer que  $(x,y) \in \Gamma_R$ . Dans ce cas, on dit que x est en relation avec y. L'ensemble  $\Gamma_R$  est appelé le graphe de la relation R.

Une relation binaire est donc une application  $E \times E \to \{ Vrai, Faux \}$ . Dans la  $(x,y) \mapsto xRy$  suite, on parlera simplement de **relation** dans un ensemble E.

## D 2 Soit E un ensemble et R une relation binaire sur E. On dit que

R est réflexive si

$$\forall x \in E, xRx;$$

R est symétrique si

$$\forall (x, y) \in E^2, xRy \implies yRx;$$

R est antisymétrique si

$$\forall (x, y) \in E^2, (xRy \text{ et } yRx) \implies x = y;$$

R est transitive si

$$\forall (x, y, z) \in E^3, (xRy \text{ et } yRz) \implies xRz.$$



- 1. La relation  $\leq$  sur  $\mathbb R$  est réflexive, transitive et antisymétrique.
- 2. La relation  $\subset$  sur  $\mathcal{P}(E)$  est réflexive, transitive et antisymétrique.
- 3. Dans l'ensemble  $\mathbb{Z}$  des entiers relatifs, la relation en x et y

E 3

$$xRy \iff y - x \in 5\mathbb{Z}$$

est la relation de congruence modulo 5. Cette relation est réflexive, symétrique, non antisymétrique et transitive.

4. Dans l'ensemble des parties de  $\mathbb N$  à trois éléments, la relation R définie par

$$ARB \iff A \cap B \neq \emptyset$$

est réflexive et symétrique, non antisymétrique, non transitive.

- 5. Sur tout ensemble E, la relation d'égalité = est réflexive, symétrique, antisymétrique et transitive. On peut d'ailleurs vérifier que c'est la seule.
- 6. Soient R une relation sur un ensemble E et A une partie de E. En convenant que  $xR_Ay$  signifie xRy, nous définissons une relation  $R_A$  sur A qui est dite **induite** par R. Nous constatons que si R est réflexive (resp. symétrique, antisymétrique, transitive), il en est de même pour  $R_A$ . La réciproque n'est pas vraie.

- 1. Propriétés d'une relation
- 2. Relation d'équivalence
- 3. Relation d'ordre

- Une relation sur un ensemble E est une **relation d'équivalence** si elle est réflexive, symétrique et transitive.
- Soit  $\alpha \in \mathbb{R}$ . On définit dans  $\mathbb{R}$  la relation de congruence modulo  $\alpha$  pour tout  $(x, y) \in \mathbb{R}^2$ : x et y sont congrus modulo  $\alpha$  si et seulement si  $\exists k \in \mathbb{Z}, x = y + k\alpha$ . On note  $x \equiv y[\alpha]$ . Cette relation est une relation d'équivalence.

**D 6** Soit R une relation d'équivalence sur l'ensemble E. On appelle classe d'équivalence de  $x \in E$  l'ensemble des éléments de E équivalents à x:

$$\{ y \in E \mid xRy \}.$$

Il n'y a pas de notation au programme, notons ici Classe(x) la classe de x.

P 7 Soit R une relation d'équivalence sur l'ensemble E. Les classes d'équivalence de R forment une partition de E. Autrement dit, elles sont non vides, leur réunion est E et elles sont deux à deux disjointes.

## E 8

Sur  $\mathbb{Z}$ , on considère la relation «être congru modulo 5». Il y a cinq classes d'équivalence qui forment une partition de  $\mathbb{Z}$ :

On a par exemple Classe(11) = Classe(6) = Classe(1).

- 1. Propriétés d'une relation
- 2. Relation d'équivalence
- 3. Relation d'ordre

D 9

- Une relation binaire  $\leq$  sur un ensemble E est une **relation d'ordre** si elle est réflexive, antisymétrique et transitive.
- ▶ On dit que  $(E, \leq)$  est un **ensemble ordonné**.
- On dit que  $\leq$  est un **ordre total** sur E si tous les éléments de E sont deux à deux comparables, c'est-à-dire

$$\forall (x, y) \in E^2, x \le y \text{ ou } y \le x.$$

▶ Si  $\leq$  n'est pas total, on dit que  $\leq$  est un **ordre partiel** sur E.

≤ se lit « précède » ou « inférieur ou égal à ».

- **E 10** Dans  $\mathbb{N}, \mathbb{Z}, \mathbb{Q}, \mathbb{R}$  l'ordre usuel,  $\leq$ , est un ordre total.
- **E 11** Soit  $\mathcal E$  un ensemble d'ensembles. Alors la relation d'inclusion est une relation d'ordre dans  $\mathcal E$ . En effet, elle est réflexive (pour tout  $A \in \mathcal E$ , on a  $A \subset A$ ) anti-symétrique (c'est le principe de double inclusion) et transitive ( $A \subset B$  et  $B \subset C \implies A \subset C$ ). C'est pour cette raison qu'on écrit, de façon abrégée,

$$\mathbb{N} \subset \mathbb{Z} \subset \mathbb{Q} \subset \mathbb{R} \subset \mathbb{C}$$

au lieu d'écrire

 $\mathbb{N} \subset \mathbb{Z}$  et  $\mathbb{N} \subset \mathbb{Q}$  et  $\mathbb{N} \subset \mathbb{R}$  et  $\mathbb{N} \subset \mathbb{C}$  et  $\mathbb{Z} \subset \mathbb{Q}$  et  $\mathbb{Z} \subset \mathbb{R}$  et ...